

Le dépistage du cancer du sein chez les femmes sans risque accru

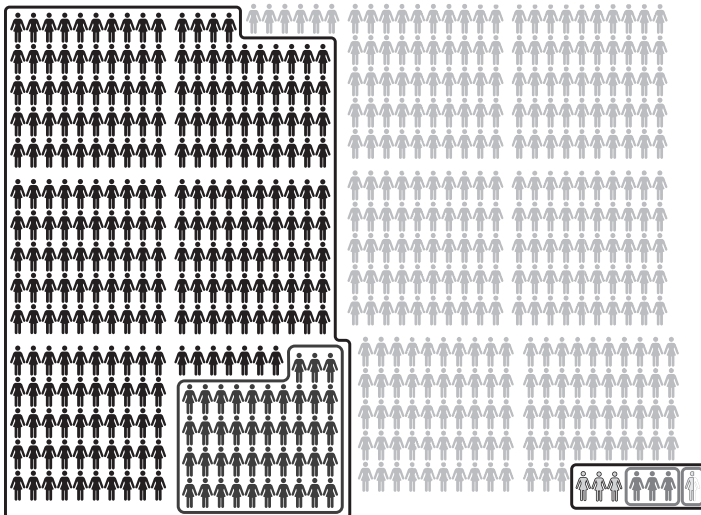


Mise à jour des recommandations du Groupe d'étude canadien chez les femmes

Chez les femmes âgées de 40 à 49 ans, nous recommandons, à titre conditionnel, **de ne pas procéder** à un dépistage par mammographie chez celles qui ne sont pas à risque accru.

- L'équilibre entre les bénéfices et les préjudices est *moins favorable* chez les femmes de ce groupe d'âge que chez les femmes plus âgées.
- Cette recommandation est conditionnelle, car certaines femmes peuvent souhaiter être dépistées, puisque chaque femme a ses propres valeurs et préférences et accordent plus ou moins d'importance à certains bénéfices ou préjudices.
- Si les femmes de ce groupe d'âge souhaitent un dépistage, elles devraient avoir une discussion avec leur professionnel de la santé afin de décider ce qui est le mieux pour elles.

Dépistage auprès de 1000 femmes âgées de 40 à 49 ans durant 7 ans qui ne sont pas à risque accru



Avec le dépistage:

294 femmes auront des résultats faussement positifs

43 d'entre elles devront avoir une biopsie inutile

7 femmes recevront un diagnostic de cancer du sein. Parmi ces 7 femmes:

3 femmes seront traitées pour un cancer qui n'aurait jamais causé de problème

Moins d'un décès par cancer du sein sera évité

1724 femmes de ce groupe d'âge devraient être dépistées afin d'éviter un décès

À qui ces recommandations ne s'appliquent pas?

Ces recommandations ne s'appliquent pas aux personnes à risque accru de cancer du sein, comme celles ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein, celles porteuses de mutations génétiques spécifiques (qui ont un parent au premier degré ayant ces mutations) ou celles qui ont subi une radiothérapie thoracique avant l'âge de 30 ans.

Qu'est-ce que le dépistage?

Le dépistage est effectué pour tenter de détecter une maladie potentielle chez les personnes qui n'ont pas de signes ou symptômes de la maladie.

Qu'est-ce qu'une mammographie?

C'est une radiographie du ou des seins afin de détecter la présence d'un cancer potentiel.

Pourquoi une prise de décision partagée est-elle importante?

Le dépistage est une décision personnelle. Chacune des femmes doit discuter des bénéfices et des préjudices du dépistage en fonction de son groupe d'âge (comme illustré ci-dessous) avec son professionnel de la santé pour décider de ce qui est le mieux pour elle.

Quels sont les préjudices associés au dépistage du cancer du sein?

Le surdiagnostic — Ce ne sont pas tous les cancers du sein qui sont susceptibles de causer des préjudices au cours de la vie d'une femme. En raison du dépistage, certaines femmes recevront le diagnostic d'un cancer qui ne leur aurait causé aucun problème leur vie durant. Ceci s'appelle un «surdagnostic» et mène à des traitements inutiles.

Les faux positifs — Un faux positif se produit lorsqu'une personne obtient un résultat positif au dépistage (mammographie anormale), mais qu'on finit par démontrer qu'elle n'avait pas le cancer. Cela peut mener à des examens supplémentaires, y compris une biopsie, et peut causer des torts physiques et psychologiques.

En général, les préjudices du dépistage sont plus importants chez les femmes plus jeunes et diminuent avec l'âge.

Quels sont les bénéfices du dépistage du cancer du sein?

Des preuves démontrent que le dépistage réduit le risque d'une femme de mourir d'un cancer du sein. En général, les bénéfices du dépistage augmentent avec l'âge.

Cet outil n'est pas un outil d'aide à la décision, mais constitue une étape dans la démarche de prise de décision partagée.

Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada